

AR PREFECTURE

016-200054047-20200622-2020_06_22_13-DE
Reçu le 26/06/2020

~~Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :~~

- **APPROUVE** les termes du projet de la convention entre la commune de Confolens et la trésorerie de Confolens relatives aux conditions de recouvrement des produits locaux ;
- **CHARGE** le Maire de signer cette convention ainsi que toutes pièces du dossier.

En annexe, la convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 23 juin 2020


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

